

Écrit par Vanessa Arnal-Laugier le 3 juillet 2026

13 millions d'euros pour la grande transformation de l'hôpital d'Apt



7 mois après la fermeture de son service de chirurgie, le [centre hospitalier du Pays d'Apt](#) s'apprête à vivre une transformation profonde qui sera accompagnée par l'[Agence régionale de santé \(ARS\) Provence-Alpes-Côte d'Azur](#), la [Région Sud](#), le [Département de Vaucluse](#), la [Ville d'Apt](#) et la communauté de communes [Pays d'Apt Luberon](#) (CCPAL).

Ce mercredi 1er juillet, [Yann Bubien](#), directeur général de l'ARS PACA, [Dominique Santoni](#), présidente du Département de Vaucluse, [Thierry Suquet](#), préfet de Vaucluse, [Gilles Ripert](#), président de la CCPAL et [Jean Aillaud](#), maire d'Apt, ont signé une convention de partenariat visant à soutenir un programme d'investissements majeur pour la transformation du centre hospitalier du Pays d'Apt qui s'inscrit dans son projet d'établissement 2025-2030.



Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 3 juillet 2026

Le projet va dans le même sens que la récente labellisation 'Hôpital de proximité' de l'établissement qui se situe à Apt. L'objectif est de moderniser le centre hospitalier, renforcer ses missions essentielles et améliorer la prise en charge des habitants du territoire.

Répondre aux besoins prioritaires du territoire

Si bon nombre d'habitants et d'élus du territoire présentent une inquiétude concernant l'avenir de l'hôpital suite à la fermeture de son service chirurgie le 31 décembre dernier, ce projet a pour objectif d'aller de l'avant en faisant évoluer l'établissement qui concerne un bassin de vie d'environ 30 000 habitants*, avec une « mobilisation collective pour l'avenir de l'hôpital d'Apt », indique le Département de Vaucluse.

Ainsi, cette transformation vise à répondre aux besoins prioritaires du territoire, à savoir : la médecine polyvalente et gériatrique, les urgences et les soins non programmés, les consultations spécialisées avancées, les soins médicaux et de réadaptation, la filière gériatrique territoriale, les soins palliatifs et le lien ville-hôpital. À savoir que le territoire connaît une population vieillissante, avec une part des personnes âgées d'au moins 75 ans en augmentation constante depuis 2010*.

Plus de 13M€ d'investissements

Pour accompagner cette transformation, l'ARS PACA va investir 7M€ pour la réhabilitation complète des unités de soins de longue durée et de soins médicaux et de réadaptation de l'aile C. Ces investissements permettront aussi de mieux répondre aux besoins des patients après une prise en charge en urgence, avec l'ouverture d'un service de médecine post-urgence, d'augmenter le nombre de lits en médecine (14 lits) et l'offre de consultations spécialisées, d'améliorer les conditions d'accueil en unité de soins de longue durée et en soins médicaux et de réadaptation, de tripler le nombre de lits de soins palliatifs, passant de deux à six lits, de moderniser le plateau technique de rééducation, et de conforter les urgences et le SMUR.

L'Ehpad La Madeleine, situé à Apt et dépendant du centre hospitalier du Pays d'Apt, va lui aussi faire l'objet d'investissements qui permettront de créer 14 places supplémentaires, portant la capacité totale de l'établissement à 80 places, dont 6 places dédiées à l'hébergement temporaire, mais aussi la rénovation de 27 places existantes et la création d'un Pôle d'activités et de soins adaptés de 14 places pour les résidents présentant des troubles cognitifs ou des troubles du comportement modérés. Au total, ce sont 6,25M€ qui seront consacrés à l'Ehpad, dont 3,25M€ investis par l'État via l'ARS PACA, et 3M€ par le Département sur la période 2027-2030.

*Source : [Rapport d'observations définitives - Centre hospitalier du Pays d'Apt - Exercices 2018 et suivants](#) de la Chambre régionale des Comptes PACA